MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Hautes-Pyrénées

Commune : Ibos

Autres communes :

R500

Appellation : Oppidum du Casterat

Monument(s)

Appellation : Oppidum du Casterat

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 26/12/1984

Étendue de la protection : Oppidum du Casterat (cad. AH 36, 45, 58) : inscription par arrêté du 26 décembre 1984

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.